

Edito



© Mairie Damelevières

Madame, Monsieur,

L'été se profile sous ses meilleurs auspices. Le soleil est au rendez-vous pour vous accueillir sur la zone de loisirs qui fait peau neuve.

Plus qu'un simple aménagement, cet espace est un véritable levier pour le bien-être de notre territoire, avec des objectifs clairs et ambitieux.

Cet **espace de vie renforcé pour notre territoire** relève d'un chantier engagé depuis plus de 10 ans. La partie inaugurée ce dernier week-end de juin est le fruit d'un travail collectif, de la participation de 25 acteurs locaux dans la coconstruction d'un projet répondant à plusieurs priorités d'ordre sociales, sportives, environnementales et culturelles pour rendre encore plus attractif cet espace.

Cette réussite est aussi celle d'avoir atteint nos ambitions qui étaient de favoriser la cohésion sociale en créant un lieu convivial, culturel dans un environnement accessible à tous, adapté aux nouvelles pratiques sportives afin de promouvoir la santé.

Cette zone est plus que jamais un lieu qui incarne notre vision d'un territoire dynamique, solidaire et respectueux de son environnement.

À nous maintenant, de pérenniser cet espace, de le faire vivre et d'en faire un véritable moteur pour le bien-être de tous.

Je vous invite tous à profiter pleinement de cet espace renouvelé, véritable vecteur de cohésion et d'épanouissement.

Très bonnes vacances et très bel été à tous

Sincèrement

Christophe SONREL
Maire de Damelevières
Vice-Président de la CC3M



© Mairie Damelevières



© Mairie Damelevières

En conseil municipal

En conseil municipal des 19 mai et 7 juillet 2025

Soutien aux associations et aux jeunes talents

- **Ecurie du Saulcy** : En juillet 2025, 11 cavaliers de l'Ecurie du Saulcy participeront aux championnats de France. La ville leur apporte une subvention exceptionnelle de 660 € pour soutenir leur déplacement témoignant de son engagement envers la jeunesse et le sport équestre.
- **Traversée solidaire vers le Maroc** : L'association AJHPS organise une marche solidaire entre Damelevières et Merzouga, au Maroc, pour financer la construction d'une école dans ce village. La ville soutient ce projet à hauteur de 1200 €, encourageant la solidarité et l'engagement citoyen.
- **Damelevières Gymnastique** : Lors des championnats de France de Team Gym à Poitiers en mai 2025, le club a bénéficié d'un soutien de 500 € pour permettre à ses 10 licenciés et à leur juge de représenter la commune.
- **Exposition sur l'Histoire Sociale** : À l'occasion du 80ème anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'Institut d'Histoire Sociale a présenté une exposition intitulée « Debout contre le fascisme ». La ville a contribué à hauteur de 100 € pour rappeler l'importance du monde ouvrier dans la libération de notre région.

Amélioration des équipements sportifs

Un projet de rénovation de l'éclairage des terrains de la zone de loisirs est en cours, avec un budget estimé à 78 642 € hors taxes. L'objectif est d'installer un éclairage à économie d'énergie sur le stade de football et le terrain de tennis, avec une demande de subvention en cours auprès de la Fédération française de football. Ces travaux, prévus avant l'hiver, permettront d'allier performance sportive et respect de l'environnement.

Engagement pour l'environnement

La ville a signé une convention avec ALCOME, éco-organisme chargé de la gestion des taxes sur le tabac, afin de lutter contre la pollution liée aux mégots de cigarette. Des actions de sensibilisation, la mise à disposition de cendriers de poche et de dispositifs en rue seront déployées pour réduire cette pollution chimique.

Nouveautés administratives et tarifs

Pour mieux servir ses habitants, la mairie a modifié certains tarifs en 2025 : un duplicata de livret de famille est désormais facturé 10 €, et des livres ou cartes de pêche sont en vente à l'accueil. Par ailleurs, le service de photocopies, auparavant assuré en mairie, sera désormais disponible au nouveau bureau de tabac « 2K14 » situé 1 Rue Maréchal de Latte de Tassigny.

Les Trophées du Sport



Trophées des Sports 2024-2025 :

La ville de DAMELEVIÈRES célèbre l'excellence sportive et l'engagement bénévole

La ville de DAMELEVIÈRES a une nouvelle fois montré son dynamisme et sa passion pour le sport en organisant les « Trophées des Sports 2024-2025 ». Cet événement, qui s'est déroulé entre le 1er juillet 2024 et le 14 juin 2025, a été l'occasion de valoriser les performances sportives exceptionnelles ainsi que le dévouement sans faille des bénévoles des clubs locaux.

Les Trophées des Sports ont pour objectif de mettre en lumière les exploits des athlètes locaux, qu'ils soient jeunes ou adultes, et de reconnaître l'engagement précieux des bénévoles qui œuvrent au quotidien pour faire vivre la vie sportive de la commune.

Félicitations à :

Espoirs Féminin : Eve DEBARRE, ACBD Tennis de Table

Espoir Masculin : Valentin Seibillot, ACBD Tennis de Table

Sportif Féminin : Laurine NEIMARD, ACBD Tennis

Sportif Masculin : Victor GUTH, Les Baskets Solidaires

Sportifs par Equipe : Equipe Féminines de Tennis : Montée en R2, ACBD Tennis

Equipe de Kick Boxing : Titre de

Champion et vice-champion de France Club de Kick Boxing de

Blainville-Damelevières

Bénévoles : Lise MAUWERS, Dam Gym et Pascal CHERRIER, ACBD Football

Récompense Spéciale du Jury : Delphine CUDEY, ACBD Handball



Une mutuelle *solidaire* proche de vous

« Mut'village », notre « vraie » Mutuelle Communale.

A l'heure où s'annoncent encore des coupes dans les budgets de la Santé, il est important de pouvoir être bien protégés pour ne pas renoncer à des soins indispensables.

C'est pourquoi la municipalité a mis en place depuis 2 ans une Mutuelle Communale, permettant à tous les habitants de la commune de bénéficier d'une complémentaire santé au tarif maîtrisé auprès de Mutuale, acteur mutualiste de l'économie sociale et solidaire

Ce dispositif solidaire est ouvert à tous les habitants, sans questionnaire médical, ni d'exclusion d'âge.

En s'appuyant sur la mutualisation des dépenses de santé, la mutuelle communale permet aux habitants de Damelevières, ainsi qu'à leurs proches, de bénéficier de garanties de qualité à des tarifs plus attractifs qu'un contrat pris à titre individuel.

Cette action a déjà permis à plusieurs familles de la commune de bénéficier d'une couverture santé performante et tend à se développer. **Une réunion d'information sera organisée en mairie le 9 octobre pour répondre à vos questions.**

D'ici là, n'hésitez pas à contacter Laetitia à la Résidence Autonomie au 03.83.75.75.23.

CMEJ

Cette année encore, les jeunes du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ) ont su faire preuve d'engagement et de dynamisme pour le bien de notre commune. À travers de nombreux projets destinés à la population de Damelevières, ils ont contribué à renforcer le lien social et à animer notre village.

Le point d'orgue de leur année a été la visite du Sénat à Paris, le 8 avril dernier. Une expérience enrichissante qui leur a permis de découvrir le fonctionnement de nos institutions et de mieux comprendre le rôle des élus.

Les activités ne se sont pas arrêtées là : le jeudi 12 juin, ils ont visité la caserne des pompiers, une occasion d'en apprendre davantage sur le métier de nos héros du quotidien. Par ailleurs, ils poursuivent leur jumelage avec le CMEJ de Dombasle, qu'ils accueilleront le 2 juillet pour une journée de découverte et d'échanges à Damelevières.

La rentrée se profile déjà à l'horizon, avec une première réunion prévue le jeudi 18 septembre. Et pour continuer sur cette belle lancée, une « Matinée Écologique et Solidaire » est organisée le samedi 20 septembre, à partir de 9h00 au Galaxy. Une belle opportunité pour tous ceux qui souhaitent s'investir dans des actions concrètes pour notre environnement et notre solidarité.

Nous comptons sur la participation de tous les jeunes motivés pour faire de cette année encore une réussite collective. Ensemble, continuons à faire vivre Damelevières !



Inauguration de la Zone de Loisirs

La zone de loisirs de Damelevières fait peau neuve !

Après plusieurs mois de travaux, la commune a inauguré un espace modernisé, mêlant sport, détente et convivialité. La cérémonie a réuni élus et habitants, qui ont découvert un site rénové avec de nouveaux équipements : un pump track pour les amateurs de vélo, une piste d'apprentissage, des appareils de fitness modernes, ainsi que des tables de tennis de table, de teqball et d'échecs. La piscine, entièrement rénovée, dispose de trois bassins modernes pour la baignade.

Ces travaux, coûtant plus de 1,6 million d'euros, ont été financés à 68 % par des subventions : de l'État, de l'Europe, de la Région, du Département, de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et du Syndicat Départemental d'Electricité. Le maire Christophe Sonrel a souligné l'implication de 25 personnes dans ce projet, qui vise des objectifs sociaux, sportifs, environnementaux et culturels. La présidente du conseil départemental, Chaynesse Khirouni, a salué cette réalisation accessible à tous, favorisant la mixité sociale.

Des mesures de sécurité ont été mises en place, notamment la gestion de la circulation et l'interdiction des deux-roues motorisés. Des espaces de stationnement ont été aménagés, et des règles simples rappelées pour garantir la tranquillité. Ce nouvel espace, lieu de rencontre et de détente, incarne la volonté de la commune de renforcer le vivre-ensemble et deviendra sans doute un point central de la vie locale.



© Mairie Damelevières

Le Bassin de plein air est ouvert !

N'hésitez pas à venir profiter de ce lieu rénové et à partager un moment agréable en famille ou entre amis !

Aires de Stationnement pour accéder à la Zone et au Bassin voir plan ➔

Horaires d'ouverture du bassin

En semaine

Baignade : 10h-12h30 (uniquement pour les groupes) et 14h-19h

Buvette : 15h-19h30

Le week-end

Baignade : 10h-12h30 et 14h-19h

Buvette : 15h-20h le vendredi et 14h-20h les samedis et dimanches

Les tarifs

Gratuit pour les – 3 ans accompagnés

2,50 € de 3 à 18 ans

4,00 € pour les +18 ans

Carte familiale

Pour les Damelibériens pour la saison

40 Euros + 5 Euros par ayant droit (enfants mineurs) 6 par carte maximum

Pour les extérieurs pour la saison

60 euros et 7 euros par ayants droits (enfants mineurs) 6 par carte maximum





RAPPEL - Règlement de la Zone de Loisirs de Damelevières

Pour que cet espace reste agréable, sécurisé et convivial pour tous, merci de respecter quelques règles simples :
La zone est ouverte à tous, sous réserve de respecter la sécurité, la propreté et la tranquillité.

- Les chiens doivent être tenus en laisse. La consommation d'alcool, le camping ou les activités risquées sont interdits.
- Utilisez les équipements avec soin, triez vos déchets, et évitez toute dégradation.
- La circulation motorisée est limitée et encadrée, avec priorité aux piétons. Des espaces de stationnement ont été rénovés.
- Pour organiser des événements, faites une demande à la mairie.

En respectant ces consignes, vous contribuez à préserver cet espace pour profiter pleinement en famille ou entre amis. Merci à tous pour votre civisme !

ATTENTION - Les 2 roues motorisés sont strictement **INTERDITS** sous peine d'amende.

Un soutien important de nos partenaires !



Vie Pratique



Horaires mairie – Juillet & Août

Du lundi au vendredi 8h - 12h / 16h - 18h

Les permanences des samedis matin reprendront à compter du 6 Septembre de 9h à 12h.



Recensement Citoyen Obligatoire

Les jeunes nés entre juillet et septembre 2009 sont invités au recensement citoyen en mairie avec leur carte d'identité et le livret de famille.



Bruits de voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils bruyants ne peuvent être effectués que sur des périodes limitées : **Les jours ouvrables de 8h à 20h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à midi.**



"Rappel important : Ne pas nourrir les animaux errants, notamment les chats"

Nous vous rappelons l'interdiction de nourrir tous les animaux errants et principalement les chats. Nourrir les animaux errants ne leur rend pas service bien au contraire !



Le jury du concours
des maisons fleuries
passera le
Vendredi 18 juillet 2025
A partir de 9h00

Périscolaire 2025-2026 – Procédure de Réinscription ou Première Inscription"



- Une **réinscription**, si votre enfant a déjà un dossier d'inscription dans notre structure il s'agit de faire une mise à jour sur le portail famille (informations générales, fiche sanitaire, copie des vaccinations, attestation d'assurance)
- Pour une **première inscription**, prendre contact avec Magalie Troup pour un rendez-vous à l'adresse mail magalie.stahl@damelevieres.fr

Plan canicule



A l'approche de l'été, le CCAS révisé son plan canicule pour accompagner au mieux les seniors durant la période de fortes chaleurs. Sur simple demande en mairie les personnes isolées et vulnérables peuvent s'inscrire au registre canicule en téléphonant en mairie au 03.83.75.70.77.

Expression des conseillers minoritaires

Bonjour !

L'été s'est installé rapidement avec un épisode de canicule. La zone de loisirs rénovée pourra vous apporter un espace verdoyant de repos et de détente. Pour votre sécurité et votre quiétude la circulation des véhicules est réglementée et des caméras de surveillance ont été très discrètement installées. Lors des élections de 2020 nous avons proposé la mise en place de la télésurveillance proche de points sensibles afin de réduire les incivilités et autres trafics. Nous sommes ravis que l'idée ai fait son chemin.

L'intérêt pour notre patrimoine municipal a ses limites car comme vous avez pu le constater la plus vieille ferme de notre commune datée d'avant 1835 est rasée sans avoir recueilli son histoire ni mis en évidence ses équipements si précieux de l'époque comme un fumoir et un four à pain en pierre. Ceux-ci auraient mérité un peu plus d'attention comme des photos et des relevés pour témoigner aux futures générations...

Bel été à tous !

Olivier DARGENT, Thiéry IRDEL

Solidarité



CCAS

Le traditionnel voyage des aînés aura lieu le Jeudi 4 septembre 2025. Les personnes de 65 ans et plus habitant Damelevières se rendront Lac du Der pour partager un moment convivial. Pensez à réserver vos places avant le 1^{er} Août 2025 à la Résidence Autonomie André Claudel ou en téléphonant au 03.83.75.75.23.

Commerces



© F. RIQUET Damelevières

Depuis début juin, le centre-ville de Damelevières connaît un renouveau avec l'ouverture du bureau de tabac « Tabac 2K14 », situé au 1 Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny. Géré par un couple dynamique, ce commerce vise à devenir un lieu convivial et proche des habitants, en proposant une gamme élargie de produits et services. En plus du tabac, presse et jeux FDJ, ils offrent des boissons fraîches à emporter, une cave à vin, du café, des produits à base de CBD, un service d'impression et de photocopie, ainsi que des confiseries.

Les horaires d'ouverture sont étendus : du mardi au dimanche, de 6h à 19h, et le lundi matin, de 6h à 12h. Grâce à leur engagement, ce lieu devient un point de rencontre essentiel pour la communauté, renforçant le lien social. La municipalité soutient cette initiative, qui contribue à la vitalité commerciale du centre-ville.

Damelevières Gymnastique



© Damelevières Gymnastique

Une journée mémorable pour la team gym de Damelevières lors du Festigym du 1er juin 2025, sous la supervision de la juge Candice MAUWERS.

Le 1er juin 2025 restera gravé dans les mémoires de la team gym de Damelevières, qui a eu l'honneur de participer à la compétition nationale de Team Gym, réunissant de nombreux clubs venus de toute la France.

Au-delà des performances sportives, c'est surtout la bonne humeur, l'esprit d'équipe et la solidarité qui ont marqué cette journée. Chaque membre a donné le meilleur de lui-même, encourageant ses coéquipiers dans une ambiance chaleureuse et festive. Cet état d'esprit positif a sans aucun doute contribué à leur belle 7^{ème} place ! L'objectif initial, qui était d'obtenir une note supérieure à 50, a été brillamment atteint.

Mais ce n'était pas tout ! En plus de la compétition, la dernière journée a été l'occasion de découvrir le Futuroscope, pour un moment de détente et d'amusement inoubliable. Pour clôturer ce week-end en beauté, la team a

assisté à la finale du championnat de la Team Europe et a vécu un gala exceptionnel, de quoi leur mettre des étoiles plein les yeux ! Ce week-end riche en émotions a été aussi une belle vitrine des performances sportives de toute la team gym de Damelevières. Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures, et pourquoi pas, une nouvelle médaille !

Un grand merci à la commune pour la subvention exceptionnelle qui a permis cette première expérience si enrichissante.

☎ Pour vous inscrire ou obtenir plus d'informations : contactez Alex au 06 87 85 25 53.

La team est ouverte aux jeunes de 15 ans et plus, sans limite d'âge maximum, garçons comme filles, débutants ou confirmés. C'est l'occasion idéale de partager un sport en équipe, en famille, et de vivre des moments inoubliables !

Voilà l'été

En Juillet

Vendredi 11 Juillet
Marché Fermier 16h-19h
Bassin de plein Air

Lundi 14 Juillet
Retraite aux Flambeaux
Bal Populaire
22h45 Feux d'artifice

Vendredi 25 Juillet
Marché Fermier 16h-19h
Bassin de plein Air

En Août

Vendredi 8 Août
Marché Fermier 16h-19h
Bassin de plein Air

14 & 15 Août
Fête de l'Eau
Animation musicales DJ
14 Août à 22h45 Feux d'artifice

Vendredi 22 Août
Marché Fermier 16h-19h
Bassin de plein Air

Du 5 au 7 Septembre
Fête Foraine au Centre-Ville

En fonction du temps d'autres manifestations pourront être proposées.



Retrouvez les infos sur les pages facebook :
Damelevières Ville et Damelevières



Le territoire recherche des

ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

Vous souhaitez exercer ce métier ?

→ Contactez le Relais Petite Enfance de la CC3M afin d'être accompagné dans vos démarches !



INFORMATIONS ET PRISE DE RENDEZ-VOUS AUPRÈS DU RPE CC3M :

- 03 83 71 43 62 (boîte 4) rpe@cc3m.fr
- 56 avenue Pierre Sémard - 54360 Blainville-sur-l'Eau
- Lundi : 15h-30/17h | Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9h-12h / 13h30-17h

DAMELEVIÈRES

PROTÈGE L'ENVIRONNEMENT
ET ÉCONOMISE L'ÉNERGIE

Pour profiter pleinement de vos soirées d'été,
l'éclairage public évolue.

La Nuit L'ÉCLAIRAGE PUBLIC S'ÉTEINT

de 23h30 à 5h00
DE 01h00 à 05h00

Du 1^{er} juillet au 15 septembre

Venez nombreux participer à la Matinée écologique et solidaire

